

Groupe

- Côte d'Ivoire
- Guinée

1. Prêts concessionnels

2. Micro crédit pour l'assainissement

1. Prêts concessionnels

- Elaborer un avant projet détaillé (étude d'ingénierie)
- Mener une étude d'impact environnemental et social
- Etablir tous les coûts du projet y compris les indemnisations
- Rechercher les financements : requête de financement, soumission de la requête à la signature du Ministre en charge des finances, transmissions de la requête avec tous les documents afférents au bailleur
- Organiser une intermédiation sociale
- Signer les accords avec le bailleur
- Exécuter le projet

Avantages du Prêt concessionnel

- Le taux d'intérêt n'excède pas 2%
- Période de grâce varie de 5 à 7 ans
- Délai de remboursement part de 15 à 20 ans

2. Micro crédit pour l'assainissement

- Identifier les structures de financement
- Mettre en place un fonds de garantie de l'assainissement autonome
- Négocier des facilités de remboursement auprès de la banque
- Porter l'information à la population et la banque à travers les canaux de communication
- Communiquer sur le projet en vue d'obtenir l'adhésion de la population
- Passer à phase de mise en œuvre
- Faire le suivi de la mise en œuvre